

Swisscanto (LU) Portfolio Fund Committed Select (CHF) AT

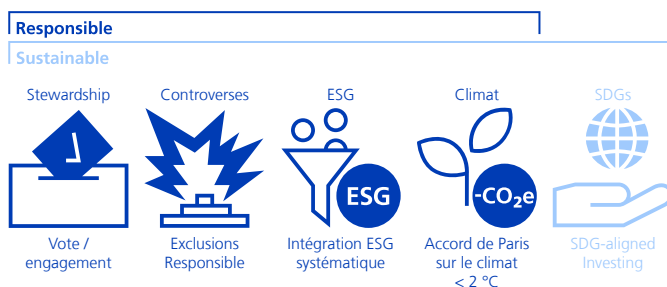
Mixte | à capitalisation | Mars 2026 - Communication à caractère promotionnel

Description du fonds

L'objectif de placement du compartiment consiste à enregistrer des gains en capital modérés et des produits réguliers sur le long terme. Le fonds investit dans des obligations, des actions et d'autres types de placement dans le monde entier. Entre 65% (minimum) et 90% (maximum) de la fortune sont investis dans des titres de créance à intérêts fixes ou variables, et entre 10% (minimum) et 35% (maximum) dans des titres de participation d'émetteurs du monde entier.

Politique de durabilité

Lors de la mise en œuvre de la politique de durabilité, une distinction est faite entre les deux caractéristiques « Responsable » et « Sustainable ». Selon la caractéristique, les approches de durabilité énumérées ci-dessous sont appliquées. Des informations supplémentaires sur la politique de durabilité se trouvent dans les explications.



Remarques:

- Les caractéristiques et approches de durabilité mis en couleur plus claire ne s'appliquent pas aux actifs en question.
- Des exclusions conformément à SVVK-ASIR (Association suisse pour des investissements responsables) sont appliquées.

Swisscanto Sustainability Rating

haut **A** **B** C D E F G bas

Profil/Adéquation

Ce produit convient aux investisseurs qui

- disposent au moins d'un horizon de placement à moyen terme.
- souhaitent profiter principalement des chances de rendement élevée des marchés obligataires internationaux et également en partie des gains sur les cours des actions.
- tiennent à un revenu régulier associé à la chance d'une croissance du capital.
- sont disposés à assumer des fluctuations de cours.

Indicateur de risque

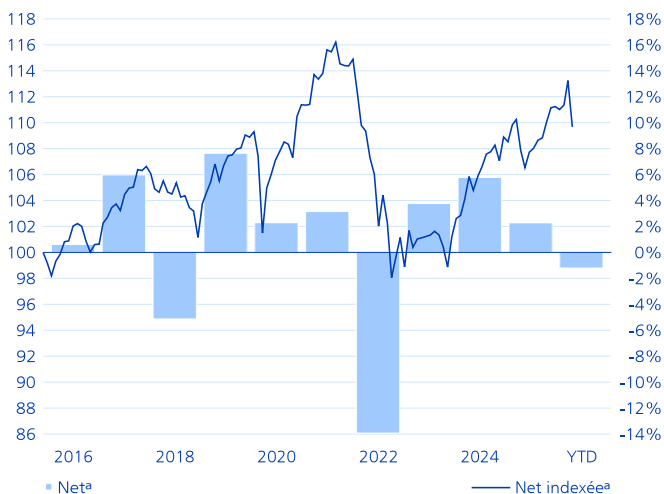
bas **1** **2** 3 4 5 6 7 haut

Données relatives au fonds

NAV par part (31.03.2026)	CHF 189.52
VNI max. sur 52 sem. (26.02.2026)	CHF 195.83
VNI min. sur 52 sem. (08.04.2025)	CHF 178.41
Domicile du fonds	Luxembourg
Monnaie de référence classe	CHF
Monnaie du fonds	CHF
Clôture exercice annuel	31.03.
N° de valeur	1544231
ISIN-No	LU0161539233
Bloomberg	SWCPLYB LX
Date de lanc. de la cat. de parts	23.05.2003
Date de lancement du fonds	13.02.1995
Première mesure de la performance	01.06.2003
Taille de la classe (en Mio)	CHF 262.44
Actif net du fonds (en Mio)	CHF 550.95
Parts en circulation	1'384'746.041
SFDR	Article 8
Comm. forfait. de gest. (fl. fee) p.a.	1.20%
Total Expense Ratio p.a.	1.25%
Swinging Single Pricing	Oui
Société de gestion	Swisscanto Asset Management International S.A., Luxembourg
Gestion de portefeuille	Zürcher Kantonalbank
Banque dépositaire	CACEIS BANK SA

Performance

Performance indexée et performance en %¹



Evolution de valeur indexée (échelle de gauche). Evolution de valeur en pourcentage par an (échelle de droite).

Performance en %²

Depuis	Net ^a	Brut ^b
1 mois	-3.15	-3.05
3 mois	-1.20	-0.90
1 an	1.67	2.93
3 ans p.a.	2.77	4.05
5 ans p.a.	-0.72	0.52
10 ans p.a.	1.00	2.24

Performance annuelle en %^{1,2}

Année	Net ^a	Brut ^b
YTD	-1.20	-0.90
2025	2.28	3.55
2024	5.78	7.09
2023	3.77	5.07
2022	-13.93	-12.85
2021	3.15	4.45
2020	2.29	3.58
2019	7.64	8.99
2018	-5.13	-3.96
2017	5.98	7.20
2016	0.61	1.78

Chiffres relatifs au risque annualisés/réalisés

	1a	3a	5a
Volatilité fonds	4.48%	3.97%	5.15%
Sharpe Ratio	0.36	0.46	-0.22

Données de portefeuille

	Fonds
Nombre de positions	1'654
Duration modifiée	5.52
Rendement	3.46%
Durée résiduelle en années	7.15
Coupon moyen	2.09%

¹ Année/période: Depuis la première mesure de la performance ou sur les 5 ou 10 dernières années/périodes au plus.

² Les petits écarts peuvent apparaître en raison des arrondis.

^a L'accroissement de valeur net indiqué s'entend après déduction de toutes les commissions de fonds régulières. Tous les coûts éventuels qui en découlent, et qui peuvent être directement prélevés sur la fortune du fonds, sont publiés dans le prospectus de vente du fonds.

^b L'accroissement de valeur brut indiqué représente l'évolution avant déduction de toutes les commissions de fonds régulières.

Breakdowns

Positions principales en %

	Fonds
Roche Holding AG	1.79
Novartis AG	1.54
Nestlé SA	1.41
ABB Ltd	0.85
Zurich Insurance Group AG	0.77
UBS Group AG	0.67
NVIDIA Corp	0.65
Cie Financiere Richemont SA	0.61
Apple Inc	0.60
TSMC Ltd	0.54

Allocation par catégorie de placement en %

	Fonds
Marché monétaire	1.30
Obligations	64.62
Actions suisses	11.87
Actions étrangères pays industrialisés	17.77
Actions marchés émergents	3.48
Autres	0.96

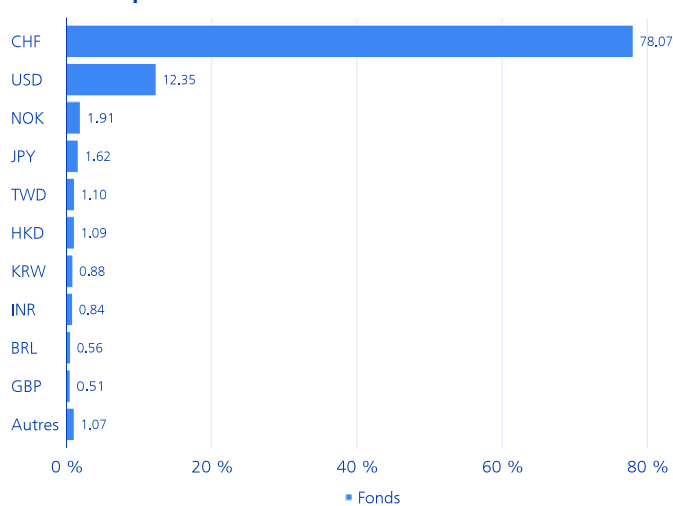
Répartition par catégorie de placem. et par région en % *

	Europe	Suisse	N. Am.	Pac. ME	Autres	Total
Marché monétaire	3.3	1.6	-4.5	0.9	0.0	1.3
Obligations	19.4	5.0	25.8	14.3	0.2	64.6
Actions	2.7	11.9	13.9	4.7	n.a.	33.1
Matières premières	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	1.0	1.0
Total	25.4	18.5	35.2	19.8	1.1	100.0

Principaux débiteurs en %

	Fonds
États-Unis d'Amérique	4.49
Banque des Lettres de Gage d'Établissements suisses de Crédit hypothécaire SA	1.82
Japon	1.71
Cooperatieve Rabobank UA	1.35
Bank of Nova Scotia	1.27
National Australia Bank Ltd	1.20
Münchener Hypothekenbank eG	1.19
NatWest Group PLC	1.18
Toronto-Dominion Bank	1.12
New York Life Insurance Co	1.10

Allocation par monnaie en %



* Les indications sur les répartitions se trouvent dans le commentaire sur le fonds.

Explications de la politique de durabilité

Caractéristiques de durabilité

Lors de la mise en œuvre de la politique de durabilité, deux caractéristiques sont distinguées, chacune appliquant différentes approches de durabilité. La caractéristique « Responsable » inclut généralement l'application de critères d'exclusion, l'analyse ESG systématique comme partie intégrante du processus d'investissement et une réduction de l'intensité en CO₂e des investissements. La caractéristique « Sustainable » inclut généralement, en plus des approches susmentionnées, l'application d'exclusions encore plus étendues et se concentre sur les SDG et ESG Leaders. Pour plus d'informations sur l'application des approches de durabilité, veuillez consulter les explications ci-dessous.

Stewardship - Vote / engagement



En tant qu'actionnaire, nous nous engageons activement dans un dialogue continu avec le management des entreprises. Ce dialogue s'inscrit dans le cadre des directives d'engagement de l'Asset Management de la Zürcher Kantonalbank. Les entreprises sont notamment tenues de formuler des objectifs ambitieux de réduction des gaz à effet de serre, de les mettre en œuvre de manière rigoureuse et d'en rendre compte de manière transparente. Nos activités et lignes directrices en matière d'engagement sont publiés sur <https://www.zkb.ch/fr/accueil/asset-management/durabilite/investment-stewardship.html>. Notre politique de vote se fonde sur les principes suisses et internationaux de gouvernance d'entreprise ainsi que sur les Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (UN PRI). En ce qui concerne nos marchés étrangers, le seuil pour l'exercice des droits de vote est fixé à CHF 2 millions par position en actions. Pour les actions suisses, nous votons de manière systématique. Nous publions nos votes de manière transparente sur : <https://swisscanto.com/voting>

Controverses - Exclusions Responsable



Application de critères d'exclusion supplémentaires – en complément des exclusions basées sur les directives du SVVK-ASIR – afin de réduire les risques en matière de durabilité et dans le but de ne pas investir dans des titres liés à des modèles commerciaux critiques d'un point de vue de durabilité. Les critères d'exclusion concernent les entreprises impliquées dans l'extraction de charbon (hors production métallurgique); > 5% du chiffre d'affaires)*, des réserves de charbon (hors production métallurgique)*, la fabrication d'armes et de munitions, la fabrication de matériel de guerre (> 5% du chiffre d'affaires), la production de pornographie, l'exploitation des enfants et/ou les violations du Pacte mondial des Nations Unies (les Green et Sustainability Bonds étant éventuellement exclus). Les violations des principes du Pacte mondial des Nations Unies identifiées par notre sélection sont ensuite examinées en détail par nos analystes. Dans le cadre de l'engagement, nous recherchons le dialogue et incitons les entreprises à modifier leur comportement. Si aucun changement n'intervient dans un délai raisonnable, les investissements existants doivent être cédés. *Exceptions peuvent être faites pour les Green et Sustainability Bonds.

ESG - Intégration ESG systématique



L'analyse systématique des critères ESG fait partie intégrante du processus d'investissement actif, l'objectif étant d'identifier à un stade précoce les risques et les opportunités liées aux tendances ESG. Les critères ESG complètent l'analyse financière pure et permettent d'aboutir à des décisions d'investissement plus éclairées.

Climat - Accord de Paris sur le climat < 2 °C



Conformément à l'Accord de Paris sur le climat, l'activité d'investissement du portefeuille est orientée vers une réduction de l'intensité en CO₂e des investissements d'au moins 4% par an. L'objectif de la stratégie d'investissement est basé sur l'intensité en CO₂e de l'univers d'investissement à la fin de 2019.

SDGs - SDG-aligned Investing



Cette approche mise sur les rendements en investissant dans des entreprises et des États à utilité sociale (appelés SDG Leaders). Les SDG Leaders utilisent leur capacité d'investissement pour développer des produits et services respectueux de l'environnement et socialement responsables. Ils contribuent ainsi à la réalisation d'un ou plusieurs objectifs de développement durable (SDGs) des Nations Unies. Afin d'assurer une diversification, une approche Best-In-Class permet également d'investir dans des titres considérés comme supérieurs à la moyenne en matière de critères ESG (appelés ESG Leaders).

Remarque:

- Les caractéristiques et approches de durabilité mis en couleur plus claire ne s'appliquent pas aux actifs en question.

Informations complémentaires

Des explications supplémentaires, complémentaires spécifiques aux produits concernant les approches de durabilité appliquées se trouvent dans les documents juridiques déterminants sur products.swisscanto.com.

Approches de durabilité

Les approches de durabilité s'appliquent à tous les actifs ou à une partie substantielle des actifs. Vous trouverez des informations détaillées à ce sujet dans le prospectus, le contrat de fonds ou les directives d'investissement.

CO₂e

Les équivalents CO₂ (CO₂e) sont une unité permettant d'uniformiser l'effet climatique des gaz à effet de serre que sont le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄), le gaz hilarant (N₂O) et les gaz à effet de serre fluorés (CFC). Tous ces gaz ont une durée de séjour différente dans l'atmosphère et ne contribuent à l'effet de serre dans la même mesure.

ESG

Le sigle ESG représente les aspects environnementaux (E), sociaux (S) et de gouvernement d'entreprise (G).

SVVK-ASIR

L'Association suisse pour des investissements responsables (ASIR) est un regroupement d'investisseurs institutionnels créé en 2015. L'association fournit des services à ses membres afin qu'ils puissent orienter leurs décisions de placement sur l'environnement, la société et l'économie.

Swisscanto Sustainability Rating

Le Swisscanto Sustainability Rating fournit des informations sur le degré de durabilité actuel du portefeuille. Il est calculé à partir des valeurs des fortunes collectives et des titres individuels contenus dans le portefeuille et réparti en sept catégories de durabilité, allant de A (niveau le plus élevé) à G (niveau le plus bas). Pour calculer le rating, nous évaluons les entreprises et les Etats de manière dédiée sur les 4 piliers de notre recherche en durabilité : secteurs d'activité controversés (Controversy), gestion d'entreprise durable (ESG), émissions de gaz à effet de serre (Climate) et impact des produits sur l'environnement et la société (Sustainable Purpose). Le classement de durabilité de Swisscanto est recalculé une fois par trimestre.

MSCI® ESG

Bien que les fournisseurs de données de la Zürcher Kantonalbank, notamment MSCI ESG Research LLC et ses sociétés affiliées (les « Parties ESG »), obtiennent des informations (les « Informations ») auprès de sources qu'ils considèrent comme fiables, aucune des Parties ESG ne garantit l'originalité, l'exactitude et/ou l'exhaustivité des données contenues dans le présent document, et ces Parties rejettent expressément toute garantie expresse ou implicite, y compris concernant la valeur marchande et la pertinence pour un usage particulier. Les Informations sont destinées exclusivement à un usage interne et ne peuvent être reproduites ou rediffusées sous quelque forme que ce soit, ni servir de base ou de composante pour quelque instrument financier, produit ou indice financier que ce soit. De plus, aucune des Informations ne peut être utilisée en soi pour déterminer quels titres acheter ou vendre ou à quel moment les acheter ou les vendre. Aucune des Parties ESG ne saurait être tenue responsable des erreurs ou omissions liées aux données contenues dans le présent document, ni des dommages directs, indirects, spéciaux, punitifs, consécutifs ou autres (y compris la perte de bénéfices), même si elles avaient été avisées de la possibilité de tels préjudices.

Commentaires sur le fonds

Investisseurs visés - Désignation

Tous les investisseurs

Investisseurs visés - Description

La tranche A est proposée à tous les investisseurs. La deuxième lettre « T » précise que la tranche réinvestit ses dividendes (à thésaurisation). Une commission forfaitaire de gestion est débitée.

Commission forfaitaire de gestion (CFG)

La CFG sert à rémunérer l'administration et la direction du fonds, l'Asset Management et, quand elle est rémunérée, la distribution du fonds ainsi que la banque dépositaire pour les services fournis.

Total Expense Ratio (TER)

Le Total Expense Ratio (TER) désigne les coûts annuels qui sont continuellement imputés aux actifs du fonds et est exprimé en pourcentage des actifs du fonds. L'indication correspond au niveau du TER au cours du dernier exercice clôturé et ne garantit pas un niveau similaire à l'avenir. Pour les classes d'actions de fonds domiciliés au Luxembourg, lancées au cours des 12 derniers mois, le TER attendu est indiqué.

Swinging Single Pricing (SSP)

Correction situationnelle à la hausse ou à la baisse de la valeur d'inventaire retenue pour le calcul du prix d'émission et de rachat selon que les émissions de parts ou les rachats l'emportent, le facteur (swing) de la correction s'orientant sur le montant des frais encourus par le fonds de placement lors de l'ajustement du portefeuille aux flux entrants ou sortants (neutralise les frais encourus par le fonds lors de l'ajustement des actifs aux flux entrants et sortants). L'évolution de valeur indiquée (brute/nette) peut comprendre un rajustement du swing pricing.

Explication des risques généraux

Les placements comportent des risques, notamment de fluctuation de valeur et de rendement. Les placements en monnaies étrangères sont soumis aux fluctuations de change. Les risques de garde et de contrepartie représentent également des risques importants. Nous vous renvoyons à la description détaillée des différents risques mentionnés dans le prospectus de vente.

Indicateur de risque

Les données historiques utilisées pour calculer la catégorie de risque et de rendement ne sont pas suffisamment fiables pour permettre de déduire le profil de risque futur. La catégorie de risque et de rendement indiquée peut très bien être soumise à des modifications. La catégorie de risque la plus faible ne peut être assimilée à un placement sans risque. Il n'y a ni garantie sur le capital ni protection du capital. Le risque de perte de capital est supporté par l'investisseur.

Remarques sur les décompositions

- Les petits écarts peuvent apparaître en raison des arrondis.
- Les valeurs d'exposition au risque reflètent l'analyse économique. C'est pourquoi des valeurs négatives ne résultent pas forcément de positions courtes effectives mais peuvent apparaître en fonction de la méthode de calcul utilisée (par exemple, dérivés ou différences de dates de valeur).

Allocations du portefeuille

Toutes les allocations se réfèrent aux capitaux investis du fonds ajustés à 100%. Les petits écarts des différences peuvent apparaître en raison des arrondis. La pondération du marché monétaire peut comprendre l'exposition synthétique de la stratégie de couverture des actions.

Volatilité

La volatilité est une mesure statistique du risque qui indique à quel point les rendements absolus d'un placement ou d'un portefeuille fluctuent en moyenne par an autour de leur valeur moyenne.

Sharpe Ratio

Le ratio de Sharpe est une mesure de la performance qui indique le rendement excédentaire corrigé du risque (différence entre le rendement du portefeuille et le rendement sans risque) par rapport au risque de placement encouru (volatilité).

Duration modifiée

La duration modifiée indique le pourcentage de changement du cours d'une obligation si le niveau des taux d'intérêt du marché change d'un point de pourcentage.

Durée résiduelle en années

La durée d'un papier monétaire ou d'une obligation est calculée sur la base de la première date de remboursement possible. La durée résiduelle moyenne d'un fonds de placement résulte de la moyenne pondérée des échéances des différents titres entre la date d'évaluation et le remboursement.

Rendement

Le rendement désigne le rendement du portefeuille pondéré en fonction de la duration en monnaie locale.

Coupon moyen

Afin de calculer le coupon moyen, les coupons sont pondérés du volume en circulation d'obligations investies.

SFDR

Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 concernant les obligations d'information liées à la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR).

Certification ISO

L'Asset Management de la Zürcher Kantonalbank possède la certification ISO 9001. La marque de garantie ISO 9001 certifie que les ayants droit possèdent un système de gestion remplissant les exigences d'un modèle normatif reconnu et certifié/évalué avec succès par l'Association Suisse pour Systèmes de qualité et de Management (SQS).

Mentions juridiques

Le présent document est destiné à des fins informatives et publicitaires. Il est destiné à la distribution en Suisse et ne s'adresse pas aux investisseurs d'autres pays. Il ne constitue pas une offre ou une recommandation d'achat, de détention ou de vente d'instruments financiers ou de fourniture de prestations, et ne constitue pas non plus la base d'un contrat ou d'une obligation de quelque nature que ce soit.

Le présent document n'est pas un prospectus ni une feuille d'information de base. Les produits et services décrits dans le présent document ne sont pas disponibles pour les US Persons conformément aux réglementations applicables. Le présent document contient des informations générales et ne tient pas compte des objectifs de placement personnels, de la situation financière ou des besoins particuliers d'une personne précise. Il convient de vérifier soigneusement la compatibilité des informations avec la situation personnelle avant de prendre une décision d'investissement. Pour l'évaluation des conséquences juridiques, réglementaires, fiscales et autres, il est recommandé de se faire conseiller par des spécialistes.

Le document a été établi par la Zürcher Kantonalbank avec la diligence d'usage en affaires et peut contenir des informations provenant de sources tierces soigneusement sélectionnées. La Zürcher Kantonalbank ne garantit ni l'exactitude ni l'exhaustivité des informations contenues dans ce document et décline toute responsabilité pour les dommages résultant de l'utilisation du document ou des informations qu'il contient.

Il est précisé que les éventuelles informations relatives à la performance historique ne constituent pas un indicateur de la performance actuelle ou future, et que les éventuelles données de performance indiquées lors de l'émission ou du rachat de parts de fonds peuvent ne pas tenir compte des commissions et frais prélevés.

En ce qui concerne les informations sur la durabilité, il convient de noter qu'il n'existe pas de cadre généralement accepté ni de liste universellement applicable de facteurs à prendre en compte pour garantir la durabilité des investissements en Suisse.

Les informations sur les aspects liés à la durabilité conformément au règlement de divulgation (UE) 2019/2088 pour les fonds Swisscanto selon le droit luxembourgeois sont disponibles sur le site Internet suivant : <https://www.swisscanto.com/int/fr/legal/sustainability-disclosures.html>.

Les seules sources d'information faisant foi pour l'acquisition de parts de fonds Swisscanto sont les documents actuels sur les fonds (p. ex. conditions contractuelles, prospectus de vente, feuilles d'informations de base ainsi que rapports de gestion), qui peuvent être obtenus sur www.swisscanto.com, auprès de Swisscanto Direction de Fonds SA, Bahnhofstrasse 9, 8001 Zurich, (qui représente également les fonds Swisscanto luxembourgeois), ou dans toutes les agences de la Zürcher Kantonalbank. L'agent payeur en Suisse pour les fonds Swisscanto luxembourgeois est la Zürcher Kantonalbank, Bahnhofstrasse 9, 8001 Zurich. Les opinions et évaluations contenues dans ce document concernant des titres et/ou des émetteurs n'ont pas été préparées conformément aux réglementations relatives à l'indépendance des analystes financiers et constituent donc des communications promotionnelles (et non des analyses financières indépendantes). En particulier, les employés responsables de ces opinions et évaluations ne sont pas nécessairement soumis à des restrictions sur le commerce des titres correspondants et peuvent en principe effectuer des transactions personnelles ou des transactions pour la banque sur ces titres.

© 2026 Zürcher Kantonalbank. Tous droits réservés.